

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 4 août 2022

SI LEVENS-CONTES-ESCARENE-NICE
6 rue Xavier de Maistre
06100 NICE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

CONTES

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00237105		Prélevé le : mercredi 20 juillet 2022 à 13h46
Unité de gestion		0050	CONTES	par : PRELEVEUR CARSO HUGO KUPIEC
Installation	UDI	001088	CONTES REGIE	Type visite : D2
Point de surveillance	S	0000004210	CONTES REGIE D2 MOBILE	
Localisation exacte			robinet toilette face mairie	
Commune			CONTES	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	23,5 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,7 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	<0,03 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,03 mg(Cl2)/L				

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D2 Code SISE de l'analyse : 00237118 Référence laboratoire : LSE2207-29359

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)		0 SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)		0 SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)		0 SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)		0 SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,29	NFU				2,00
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

6901

Type de l'analyse : D2

Code SISE de l'analyse : 00237118

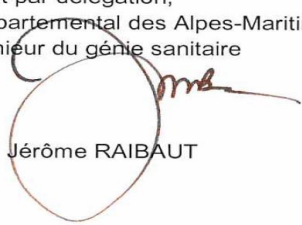
Référence laboratoire : LSE2207-29359

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L		0,10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,76	unité pH			6,50	9,00
FER ET MANGANESE						
Fer total	35	µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE						
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L		0,10		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	544	µS/cm			200,00	1100,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<1	µg/L		5,00		
Cadmium	<1	µg/L		5,00		
Chrome total	<5	µg/L		50,00		
Cuivre	0,077	mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5	µg/L		20,00		
Plomb	2	µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00237105)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général
et par délégation,
P/le délégué départemental des Alpes-Maritimes
L'ingénieur du génie sanitaire



Jérôme RAIBAUT

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).